

BARÈME D'HONORAIRES 2023  Tarif applicable à partir du 1er Janvier 2023	
Honoraires de gestion calculés sur les encaissements TTC	7,20%
Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculées sur	
les sommes quittancées TTC	2,20%
GESTION TECHNQUE	TTC
Honoraires sur travaux calculés sur le montant des trav	/aux TTC
Jusqu'à 500 € HT	OFFERT
De 500 € à 1 000 € HT	40,00 €
Supérieur à 1 000 € HT	4,00%
PRESTATIONS DE BUREAU ET ADMINISTRTAIF	TTC
Frais de renouvellement des baux soumis à la loi du 6 Juillet 1989 (montant	100,00€
appliqué au preneur et au bailleur)	20.00.6
Prolongation et annulation de congé (locataire)	30,00 €
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 Juillet 1989 à la demande du locataire	200,00 €
Frais mensuel de correspondance	1,50 €
Déclaration revenus foncier par le propriétaire	60,00 €
Vacations (taux horaire): Représentation au AG, aux commissions de	80,00 €
conciliation, clôture de compte	
Internet (accès espace personnel, consultation compte)	OFFERT
Frais de rejet de prélèvement (locataire)	20,00 €
Frais de résiliation de mandat de gérance avant terme	6 mois d'honoraires
DIAGNOSTIC	TTC
Diagnostic ERP	25,00€
Réalisation du dossier Diagnostics Technique (propriétaire)	10,00 € par diagnostic
Détecteur de fumée	Suivant devis
CONTENTIEUX	TTC
CONTENTION	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (propriétaire)	10,00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (propriétaire)	150,00€
Frais d'expertise assurance (propriétaire)	150,00 €
BAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	TTC
Honoraires de négociation pour augmentation du loyer pour bail commercial ou bail professionnel (sur le loyer annuel HC et HT)	12,00%
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (locataire)	Vacations
Frais de déclaration TVA par trimestre (propriétaire)	10,00 €